

REPUBLIQUE du NIGER
REGION DE DOSSO
DEPARTEMENT DE DOGONDOUTCHI
COMMUNE RURALE DE DOGONKIRIA

**PROCES-VERBAL DE LA TROISIEME (3^e) SESSION ORDINAIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE RURALE DE DOGONKIRIA
TENUE LE 30 NOVEMBRE ET LES 1^{ER}, x 02 et 03 DECEMBRE 2021**

NOVEMBRE/ DECEMBRE 2021

Le 20 et le 30 Novembre, les 1^{er}, 02, 03 Décembre se sont déroulés les travaux de la 3^e session ordinaire du conseil Municipal de Dogonkiria dans la salle de délibération sous la présidence de monsieur ADAMOU ASSOUMANE, président dudit conseil

Etaient présents :

Adamou Assoumane , président du conseil

Moumouni Yari , 1^{er} adjoint au Maire

Gabèye Indoli , 2^e adjoint au Maire

Hachimou Baadaré , conseiller élu

Sambo Indadou , conseiller élu

Tahirou Illo , conseiller élu

Améra Salaou , conseiller élu

Abass Issa, conseiller élu

Maazou Moussa, conseiller élu

Ahmadou Agué , conseiller élu

Dandi Dango , conseiller élu

Abdourahamane Adoungué , conseiller élu

Boubacar Gado , conseiller élu

Mme Tarana Batchiri , conseillère élu

Mme zeinabou Alfou , conseillère élue

Mme chamsia Sani, conseillère élue

Mme Samiratou Gagara , conseillère élue

Melle Sadia Mahamadou, conseillère élue

Honorable Amadou Sabo , Chef de Canton de l' Aréwa

Boubacar Mamane , représentant du chef de groupement peulh de Dogondoutchi

Mahamane Sitou Hamidou, Communal du district agricole

Ibrahim Dady , Communal du service de l' élevage

Capitaine Abdoulwahab Harouna , Communal du service de l'environnement

Docteur Ibrahim Mahamadou, Chef /CSI de Dogonkiria

Sani Garba ,I ' inspecteur primaire de Dogonkiria

Dagi Alou, Conseiller régional

Les différents chefs de Villages

A l'issue du contrôle de présence, tous les conseillers ont répondu présents. Le conseil a pu débiter ses travaux à partir de 10h 05 mn par une Fatiha prononcée par un des participants et le discours d'ouverture du président.

Dans son mot de bienvenu, le président du conseil a d'abord adressé ses remerciements à tous les participants et leur souhaite un bon séjour parmi nous. Il invite les conseillers à prêter une attention particulière afin d'examiner minutieusement les différents points inscrits à l'ordre du jour et particulièrement le projet du budget 2022. Avant de donner la parole à l'Honorable Chef de Canton, il déclare ouvert les activités de cette 3^e session ordinaire 2021.

Dans son allocution, l'Honorable chef de canton après les remerciements aux participants, aborde directement la question sécuritaire, un point qui lui tient beaucoup à cœur dont ils ont débattu lors d'un forum tenu à Niamey (24-25-26-27 novembre 2021). Il informe l'assistance que la question de l'insécurité concerne tous les acteurs, raison pour laquelle il interpelle les chefs de villages de dévoiler tout cas de soupçon, tout étranger dont on ignore sa provenance. Il faut surtout dévoiler les transporteurs de carburants et collaborer avec nos Forces de Défenses et de sécurité (FDS) en mission dans nos zones respectives. Il demande une fois de plus aux chefs de villages de tout mettre en œuvre pour renforcer la cohésion sociale, éviter la corruption et en cas de litige de faire un jugement ^{Constatation} juste et équitable. Il demande aussi au Maire de créer ou faire des termes de références qui cadrent avec la lutte contre l'insécurité alimentaire voir même la multiplication des activités génératrices de revenus (AGR), créer des centres d'alphabétisation et prier le Tout-Puissant pour que nos enfants enrôlés dans la rébellion et le grand banditisme puissent revenir avec nous. Et enfin, il rappelle aux chefs de villages de payer la taxe municipale, d'aider le COGES scolaire à confectionner des hangars là où il n'y a pas, de donner la chance à la jeune fille de fréquenter l'école.

Après l'intervention de l'honorable chef de canton, ce fut le tour de l'inspecteur primaire, qui, succinctement a touché les vrais problèmes de l'école au sein de la Commune. Il s'agit de :

- Le refus d'envoyer les enfants à l'école notamment la jeune fille
- Le mariage forcé des jeunes filles mineures
- L'abandon scolaire dont la Commune occupe un fort taux. A ce niveau après des échanges fructueux, les conseillers ont pris chacun en ce qui le concerne de juguler une fois pour ^{ts} tous ces maux cités ci-haut

De son côté, le Docteur du CSI de Dogonkiria a fait sa communication au conseil sur les problèmes liés à son service. Ces problèmes sont les suivants :

- Réhabilitation du pavillon d'hospitalisation
- Réhabilitation des latrines pour les malades
- Manque du compteur propre au CSI
- Problème d'eau de ruissellement qui envahit le C S I pendant la saison de pluie
- Nécessité d'un hangar à la devanture de la salle de consultation. Après un débat enrichissant sur ces maux, le conseil décide de résoudre certains de ces problèmes

Du point relatif à l'Examen, amendement et adoption de l'ordre du jour :

Après observation et examen, l'ordre du jour de la 3^e session ordinaire a été adopté à 10h 58 mn le mardi 30 Novembre 2021. Il est libellé ainsi qu'il suit :

I. Examen, amendement et adoption du PV de la 2^e session ordinaire 2021

II. Situation finale de la campagne agro-sylvo-pastorale

III. Examen, amendement et adoption du projet de budget 2022

IV. Informations

V. Examen, amendement et adoption des activités à réaliser dans le cadre du fond de péréquation 2021

VI. Audition du COGES/CES de Dogonkiria

I. Examen, amendement et adoption du PV de la 2^e session ordinaire 2021 ;

Le PV de la 2^e session ordinaire a été présenté au conseil par le Secrétaire Général de la Commune. Un débat s'en est suivi pour son amendement et son adoption. Prenant en compte de toutes les observations faites, le PV de la 2^e session ordinaire est adopté à 12 h 26 mn ce jour 30 Novembre 2021.

II. Situation finale de la campagne agro-sylvo pastorale ;

Le communal du district agricole a présenté un exposé riche et varié sur la situation de la campagne agricole. Cette dernière est confrontée cette année à d'énormes difficultés dues à l'irrégularité, la mauvaise répartition et surtout à l'arrêt brusque de pluie entraînant du coup la sécheresse

a) Pluviométrie

Le résultat provisoire des postes de relevés indique tous les postes sont déficitaires par rapport à l'année passée. Cela s'explique par l'arrêt immédiat de la pluie à la fin de la saison voire tout le long du mois de septembre dans certaines localités de la Commune

b) Phénomène exceptionnel

L'agriculture est confrontée cette année par quelques problèmes majeurs ;

-Borer des tiges un peu partout dans la Commune

-Les sautereaux à Marjack (120 ha) , Kaiwa Maidagi (50 ha) et Issakitchi2 (30 ha)

-Les oiseaux granivores à Koumari , Toudoun Fataké , Doga Aboulala , Aboulala Bargoumawa et Aboulala quartier . A ce niveau, il faut noter qu'il n'y a pas eu d'intervention du fait que le mil est à moitié à maturité

c) La sécheresse

Tout le long de la période allant du mois de septembre à Octobre, la plupart des postes de relevés n'a pas enregistré des pluies. Ce fléau est survenu au moment où le mil est au stade épiaison-floraison, période à laquelle le mil a plus besoin de l'eau pour boucler sa maturité

c) Situation de la production

Depuis le 31 juillet, 28 villages du nord sont retenus comme villages à risque suite au retard de semis. Par la suite, la production a été compromise du fait d'une longue sécheresse. Le résultat était catastrophique car tous les villages de la Commune sont considérés déficitaires

III. Examen, amendement et adoption du budget 2022 ;

Le projet du budget 2022 a été présenté au conseil par la Secrétaire Municipale. La situation a été présentée par sections, chapitres et articles tant pour le titre (fonctionnement) que pour le titre (investissement). Le budget de la Commune Rurale de Dogonkiria est équilibré en recettes et en dépenses à son titre à 91 347 700 et à son titre à 63 606 465. Il a été adopté à 15h 39 mn le mercredi 1^{er} Décembre 2021.

IV. Information :

De la 2^e à la 3^e session, d'énormes activités ont été entreprises par l'exécutif communal :

- Du 24, 25, 26 et 27 Novembre 2021, forum sur la cohésion sociale à Niamey,

- 21/10/2021 Rencontre et entretien pour une mission d'évaluation des experts pour le contrôle des actions du projet Local-Niger, à Dogondoutchi. L'évaluation s'est essentiellement portée sur l'exécution de leurs micro-projets, la tenue des quatre (4) sessions annuelles, le recouvrement de la taxe municipaleetc
- 19/10/2021 mise en place du point focal SAC (Structure Appui Conseil) sur la gestion hydraulique et assainissement à Dogondoutchi,
- 13/10/2021 rencontre Staff Mairie, STD avec le chargé des programmes Labo-Citoyenneté et le Programme d'appui aux collectivités territoriales PACT2 à la Mairie de Dogonkiria, Tout au long de la journée, on a parcouru une fiche dénommée profil Commune qui prend en compte tous les secteurs
- Du 25 au 26 Septembre 2021 ateliers régionaux d'appropriation du dispositif opérationnel de suivi de l'action publique à partir des communes à Maradi,
- Du 26 au 29 Octobre 2021 atelier de sensibilisation et de formation des maires et des receveurs municipaux sur la comptabilité et la reddition des comptes des collectivités territoriales à Dosso.
- Du 3/11/2021 rencontre avec le point focal Rail Douchi sur la sécurisation alimentaire cas du projet d'aménagements du ~~baffon~~ ^{bus-fant.} Dogonkiria-Kaiwa-Fako,
Du 5 au 6 novembre 2021 atelier de la Haute Autorité à la Consolidation de Paix sur les forces et faiblesses, les priorités et sur la nouvelle programmation 2022-2026;
- Du 06 au 07 Aout 2021, le 1^{er} adjoint au Maire a assisté à une assemblée générale élective et d'informations de l'Association des Municipalités du Niger (AMN). L'ancien bureau a présenté le bilan matériel et financier aux nouveaux élus, rappel les principes de la décentralisation afin de monter ~~le nouveau bureau.~~ ^{en place le nouveau ~~bureau~~ ~~bureau~~}
- Du 09 au 11 septembre 2021, le 1^{er} adjoint au Maire a participé à Douchi à un atelier de concertation sur la problématique du dialogue sociale et gestion des ressources humaines
- Le 27 septembre 2021, le 1^{er} adjoint au Maire ^{à la} 3^e réunion du comité de pilotage du projet Islamic Relief .De façon général, il s'agit de faire la situation globale de toutes les infrastructures et les AGR réalisées dans le département de Dogondoutchi .Pour la Commune de Dogonkiria, le projet a installé trois (3) mini-château doté chacun avec la canalisation dans les sites maraichers de Kalaba, Maimakayiné et Yilwa .Islamic a également mené d'autres activités génératrices de revenus au sein de ses même villages
- Le 29 septembre 2021 s'est tenue une réunion au siège de la Mairie avec le coordonnateur de l'Initiative 3N et les cadres communaux en vue de mettre en place le cadre de concertation
- Le 10 octobre 2021, s'est tenue une rencontre autour du Maire avec le chef de canton, le chef du groupement peulh, les chefs de villages et les éleveurs afin de renforcer la cohésion sociale, l'incivisme, la sécurité et la fréquentation scolaire
- Du 05 au 06 octobre 2021, le bureau d'étude, les services départementaux de l'environnement et du génie rural et le cadre du projet Repo ont entrepris une étude dans l'aire de pâturage de BAFFA. A la fin de cette diagnostique, il est retenu trois principales activités à savoir la récupération de terre, la lutte contre le sida cordifolia et la construction des cordons pierreux
- Le 25 octobre 2021, une mission du PACT2 s'est entretenue avec les cadres communaux en vue de collecter les données de base au niveau de la Commune (population, infrastructures sanitaires, scolaires, nombre de conseillers municipaux et de droits .etc
- Du 22 au 23 octobre, le Maire et le Secrétaire Général ont pris part à un atelier de renforcement de capacité sur la police rurale.

V. Examen, amendement et adoption des activités à réaliser dans le cadre de fond de péréquation 2021 :

Prenant en compte des besoins prioritaires de la population de la commune, le conseil décide après des mures réflexions, d'entreprendre les activités suivantes avec le fond de péréquation 2021 :

1. La réhabilitation des puits de Woutchia ; Toudoun Fataké et Dangnayé ;
2. La réhabilitation des classes de Issakitchi quartier ; d'Angoual Kara et du jardin d'enfants de Dogonkiria.

VI. Audition du COGES/CES de Dogonkiria

En rappel, dans ces dernières années ; le CES de Dogonkiria connaît des sérieux problèmes liés à son fonctionnement notamment la mésentente entre le corps professoral et l'administration d'une part ; d'autre part par une multitude des écrits transmises à la hiérarchie pour victimiser, diffamer, ou même demander le départ de quelques professeurs dudit établissement.

Constatant la présence du président de COGES/CES, le président, est revenu sur le dernier problème ayant occasionné le départ du censeur.

Le président du COGES/CES s'est prononcé ainsi qu'il suit :

Suite à des problèmes ; le proviseur du CES a écrit une lettre à son supérieur hiérarchique que le président a signé et cacheté sans en savoir aviser personne sur le contenu qui demandait l'affection du censeur. D'emblée plusieurs conseillers ont jeté la responsabilité sur le président COGES d'avoir signé un document dont il ignore le contenu. Les conseillers ont par la suite appelé le président à plus de responsabilité et d'être prudent pour tout type de papier qui lui sera transmis.

Concernant les frais COCES, le président affirme que bon nombre d'élèves ne payent pas la cotisation ; par exemple courant année scolaire 2021 ; sur les 773 élèves seuls 410 élèves ont payé leur frais de cotisations COCES. Les conseillers ont appelé d'avantage à plus de sensibilisation sur toute l'étendue de la Commune.

Le rapporteur



Lawali Nahantché

Le président du conseil



Adamou Assoumane